2007-107

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 22/11/2007 - Convocation du 15/11/2007

Compte rendu affiché le : 30/11/2007

Président de séance : M. Paul LAFFLY Secrétaire de séance : Mle Sylvie VEYRIER

Présents: M. FAURE; M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. POINT; M. CHATUT;

Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; MIE VEYRIER; Mme MARMONIER; M. GONDELAUD;

M. FORGET; Mme PERRIN; M. MACHURAT; M. BELLOT

Absents représentés : M. CHRETIN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); Mme GLATARD

(pouvoir à Mme GUERIN); Mme WYMANN (pouvoir à Mme BOUHEY); Mle MILLET (pouvoir à M. MACHURAT)

Absents excusés : Mme BROSSARD; Mme DESVIGNES; Mme ZUILI

Absents: M. GOSSET; Mme BERRA; M. FERNANDES; Mme LABASOR; M.

BOUREZG.

Ref: CC

Nombre de conseillers
En exercice 29
Présents 17
Votants 21

Objet: Tarifs 2008 - Photocopies Mairie

Il est proposé à l'assemblée d'adopter les tarifs 2008 concernant les photocopies de documents administratifs effectuées en Mairie.

Documents administratifs: 0,32 €

Le Conseil Municipal, à l'unanimité:

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal,
- VU la régie constituée à cet effet
- ADOPTE les tarifs relatifs à la reproduction de documents administratifs ci-dessus proposés,
- AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à mettre en place les modalités pratiques liées au fonctionnement de la régie,
- DIT que la recette figure à l'article 70688 du budget communal.

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme, NEUVILLE-SUR-SAÔNE, Le 22 novembre 2007 Le Maire, Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après Dépôt en préfecture le 4/12/2007 Publication ou affichage du 4/12/2007 Paul LAFFLY, Maire.